

PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT EN ENTREPRISE

Identifier et réagir face à des faits de harcèlement moral, des agissements sexistes et des faits de harcèlement sexuel

Une situation avérée de harcèlement moral marque un avant et un après dans l'histoire d'une entreprise. En Europe, 8 % des travailleurs déclarent avoir fait l'objet d'un harcèlement moral sur leur lieu de travail au cours des 12 derniers mois. Plus particulièrement en France, 1 salarié sur 4 déclare avoir déjà subi un harcèlement moral au cours de sa carrière.

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes sont eux aussi très répandus. 60 % des Européennes ont déjà été victimes de sexisme ou de harcèlement au travail au cours de leur vie professionnelle.

Ainsi, sensibiliser les collaborateurs est une étape essentielle pour prévenir ce type de comportement et favoriser des réactions appropriées.

Objectifs de la formation :

- Identifier les comportements déviants pour les signaler à temps
- Connaître les règles légales et les sanctions
- Être à l'écoute pour réagir à temps
- Identifier les bons interlocuteurs

À qui s'adresse cette formation ?

- Tout collaborateur
- Les managers
- Les équipes ressources humaines
- Les partenaires sociaux

Modalités techniques :

- Livraison au format SCORM sur votre plateforme LMS
- Version responsive – tout support (ordinateur, tablette, smartphone)
- Accès possibles via notre plateforme Campus Wolters Kluwer
- Options de personnalisation : charte graphique & logo

Durée : 25 minutes

Langues disponibles : Français et Anglais  
Localisation possible en toute langue

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

- 1** Les faits de harcèlement sexuel & moral en France et dans le monde.
- 2** Le cadre légal du harcèlement :
 - Reconnaître les situations à risque ;
 - Connaître les textes de loi ;
 - Identifier les sanctions encourues.
- 3** Les situations courantes de harcèlement :
 - En dehors du temps et du lieu de travail ;
 - Au travers d'outils numériques ;
 - Avec des propos dégradants et humiliants...
- 4** Les manifestations du sexisme en entreprise
- 5** Comment réagir ? :
 - Côté collaborateur : évaluer la situation et en parler
 - Côté entreprise : protéger la victime et les témoins
 - L'apprenant est positionné en situation de réaction face à plusieurs cas concrets.

QUIZ D'ÉVALUATION

Évaluer la bonne acquisition des éléments clés.

Fiche mémo téléchargeable



Contacts

Julie MALBETE

Responsable Grands Comptes

01 85 58 37 24 / 06 23 94 07 24

julie.malbete@wolterskluwer.com

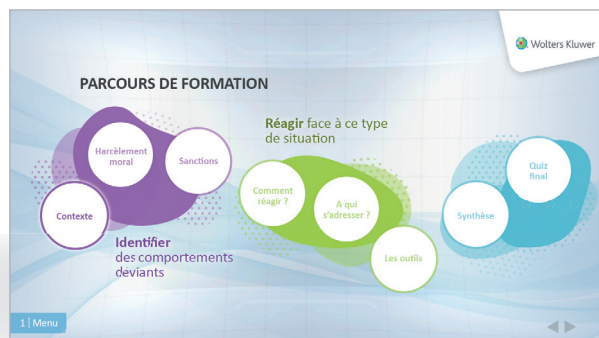
Gilles MANUEL-BUCHARD

Responsable Développement

01 85 58 35 87 / 06 50 69 83 05

gilles.manuelbuchard@wolterskluwer.com

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Menu avec niveau de progression intégré

Wolters Kluwer

1 2 3

Une situation de changement

Sonia vit très mal la réorganisation de service mise en place par son entreprise. Sa responsable, Kate, lui a expliqué que le traitement des factures dont elle s'occupait, serait assuré dans un Share Service Center. Kate lui a proposé d'autres opportunités, aux mêmes niveaux de compétences, de statut et de rémunération et lui a demandé d'y réfléchir.

Quelles sont les situations qui peuvent s'apparenter à du harcèlement moral ?

- Réorganiser une activité de l'entreprise dans un Share Service Center
- Proposer de nouvelles opportunités professionnelles à Sonia
- Aucune de ces deux situations

VALIDER

1 | Savoir identifier

Quiz formatifs

Wolters Kluwer

Quiz

Lequels de ces cas peuvent être considérés comme des agissements harcelants ?

- un manager s'emporte lors d'une réunion contre tous les salariés présents
- un salarié a l'habitude d'appeler son collègue « minou »
- un salarié est sanctionné par un avertissement qu'il juge non-fondé

3 | Testez-vous

Quiz évaluatif final

Wolters Kluwer

FICHE MÉMO

Module E-learning

Prévenir le harcèlement en entreprise (moral et sexuel)

Comment identifier et réagir face à ce type de comportements déviants en entreprise ?

Le harcèlement au travail est un phénomène mondial :
 En Europe, 8 % des travailleurs déclarent avoir fait l'objet d'un harcèlement moral sur leur lieu de travail au cours des 12 derniers mois.
 60 % des Européennes ont déjà été victimes de sexisme ou de harcèlement au travail au cours de leur vie professionnelle.
 Prévenir les comportements de harcèlement moral, harcèlement sexuel et les agissements sexistes dans le monde du travail passe par une bonne compréhension de ce que sont ces comportements illicites.

1 Fondation européenne de Dublin pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Fondation de Dublin), 2009

Fiche mémo téléchargeable

Infographies animées

Wolters Kluwer

CÔTE COLLABORATEUR

Victime

En parler

Toute personne pouvant vous soutenir et vous aider :

- Managers
- Responsable des ressources humaines
- Amis, famille, collègues, etc...

et

Signaler pour faire cesser les faits

Vos interlocuteurs privilégiés sont :

- Votre manager
- Votre Responsable de ressources humaines

2 | Savoir réagir